

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 1 (1872)

Heft: 9

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ler aux enfants de la puissance de Dieu qui a fait le monde si grand et si beau, de sa bonté qui a mis toute la nature à notre disposition et à notre service, de sa sagesse qui a si bien ordonné toutes choses pour sa fin.

Pour se former les uns les autres à la manière de bien diriger les promenades scolaires, les instituteurs de notre arrondissement ont résolu de faire chaque année, en corps, une excursion plus ou moins éloignée. Cette course dirigée par M. l'inspecteur pourra tenir lieu d'une conférence, et j'ai la conviction que ce ne sera pas la moins utile. Nous pourrons ainsi visiter successivement les lieux les plus remarquables de notre cher petit pays. La Valsainte et la vallée de Charmey seront le but de notre première excursion.

P.



INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.



Le comité de notre société, réélu à l'assemblée générale de Romont, a nommé son bureau comme il suit : M. J. Philipona, président ; M. Villard, instituteur à Châtel-St-Denis, secrétaire ; M. Blanc-Dupont, instituteur à Fribourg, caissier.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que pour tout ce qui concerne les abonnements au *Bulletin*, l'expédition du journal et autres réclamations, ils doivent s'adresser à M. Lipp, Grand'Rue, 10, Fribourg.

Dans sa dernière réunion, le comité a fait choix des questions qui seront à l'ordre du jour à l'assemblée générale de 1873 et que MM. les inspecteurs voudront bien mettre à l'étude dans les conférences d'arrondissement :

1° Est-il opportun de maintenir les écoles de veillées et quelle serait la meilleure organisation à leur donner.

2° Quelle serait la meilleure manière d'enseigner les branches indiquées dans la loi sous la rubrique de « successivement désirables » sans nuire aux branches obligatoires.

3° Quelle est l'importance de l'*enseignement des choses* et quelle est la manière de le donner.

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les inspecteurs du canton : *a*) que leur rapport annuel sur les écoles de leur arrondissement doit être adressé à la direction dans la première quinzaine de novembre ; *b*) que les travaux des conférences sur les trois questions posées par M. le Directeur de l'Instruction publique doivent être remis à M. le Directeur vers la fin de l'année.